

**Pôle Petite enfance, Sports et Développement social**

PAC/NZ/CG/RS/CD/500/2023

Affaire suivie par Rania SOUDAIN

Tél : 03.86.66.66.12 / 06.40.15.11.66

 : [contratdeville@grand-senonais.fr](mailto:contratdeville@grand-senonais.fr)

**Objet** : Programmation 2024 du Contrat de Ville

Madame, Monsieur,

En 2014, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine avait fixé les principes de la nouvelle politique de la ville. Prorogé jusqu'au 31 décembre 2023 par la loi des finances 2022, le contrat de ville et son protocole d'engagements réciproques et renforcés prennent fin.

Un nouveau contrat intitulé « Engagements Quartiers 2030 » doit être élaboré et conclu pour le 31 mars 2024.

Une circulaire ministérielle du 31 août 2023 fixe le calendrier et les modalités d'élaboration de cette nouvelle génération de contrats de ville pour la période 2024-2030.

Par ailleurs, la nouvelle géographie prioritaire sera connue au 31 décembre 2023.

Dans l'attente de la signature du prochain contrat, nous avons l'honneur de vous annoncer le lancement de l'appel à projets du contrat de ville du Sénonais pour la programmation 2024.

Cet appel à projets 2024 a un caractère transitoire. Néanmoins, il inclut d'ores et déjà les nouveaux axes nationaux du futur contrat, les thématiques prioritaires et les enjeux locaux émanant du bilan de la concertation citoyenne menée avec les habitants des quartiers prioritaires de la ville de Sens.

Nous vous prions de trouver ci-joint le dossier ainsi que le calendrier de la programmation 2024 selon les dates suivantes :

- Lancement de l'appel à projets : le 8 janvier 2024
- Date limite de dépôt des dossiers : le 23 février 2024
- Comité technique et financier : le 21 mars 2024
- Comité de pilotage : le 4 avril 2024

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Sous-Préfet de Sens,

  
Wassim KAMEL

Le Maire de Sens,  
Premier vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Sénonais,

  
Paul-Antoine de CARVILLE